



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : COMBI  
Code du produit : 0434

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit d'entretien pour le daim et le nubuck.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL  
Lombre  
MAGNAC LAVALETTE  
16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 ( Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1 )

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F+; R12  
R67  
Xi; R38  
N; R51-53

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

**Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (Skin Irrit. 2) H315  
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (Eye Irrit. 2) H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (STOT SE 3) H336

**Dangers physiques** : Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger (Flam. Aerosol 1) H222

**Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (Aquatic Chronic 2) H411

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger

**AVEL**

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 2. Identification des dangers (suite)

<b>Mention d'avertissement</b>	: Danger
<b>Mention de danger</b>	: H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	:
• <b>Généraux</b>	: P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants.
• <b>Prévention</b>	: P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251: Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260: Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
• <b>Intervention</b>	: P301+P312: EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
• <b>Stockage</b>	: P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
• <b>Considérations relatives à l'élimination</b>	: P501: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
<b>Contient</b>	: HYDROCARBURES, C7, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES - Alcool isopropylique - Acétate de n-butyle
<b>Etiquetage - Autres données</b>	
<b>Mode d'emploi (précautions spéciales)</b>	: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur tout autre produit incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants.

### 2.3. Autres dangers

**Autres dangers** : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

## 3. Composition/informations sur les composants

**Substance / Préparation** : Préparation. Aérosol.  
**Substance(s) dangereuse(s)** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
Acétate de n-butyle	: > 1 < 5 %	123-86-4	204-658-1	607-025-00-1	----	R10 R66 R67 ----- Flam. Liq. 3 _ H226 STOT SE 3 _ H336 STOT RE _ EUH066
Alcool isopropylique	: > 10 < 20 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	F: R11 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 _ H225 Eye irrit 2 _ H319

**AVEL**

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
 avel@avel.com

**Importateur pour la Suisse**

CED Distribution SA  
 Avenue Charles-Naine 45  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

### 3. Composition/informations sur les composants (suite)

							STOT SE 3 _ H336
n-Butane	:	> 20 < 30 %	106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32	F+; R12 ----- Flam. Gas 1 _ H220 Press. Gas _ H280
HYDROCARBURES, C7, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES	:	> 30 < 40 %	-----	927-510-4	-----	01-2119475515-33	F; R11 Xn; R65 R67 Xi; R38 N; R51-53 ----- Flam. Liq. 2 _ H225 Asp. Tox 1 _ H304 Skin Irrit. 2 _ H315 STOT SE 3 _ H336 Aquatic Chronic 2 _ H411

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau** : Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Ingestion** : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes liés à l'utilisation** : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Essoufflement. Toux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence et vertiges.
- Mode d'exposition dominant** : Contact avec les yeux. Inhalation des vapeurs.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Informations générales** : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés** : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Classe d'inflammabilité** : Aérosol extrêmement inflammable.

#### AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

#### Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

# COMBI

# 0434

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.  
**Risques spécifiques** : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
**Procédures spéciales** : En cas d'incendie : Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les secouristes** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.  
**Mesures techniques** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.  
**Précautions spéciales** : Isoler les petits conteneurs présentant une fuite. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ecarter toute source d'ignition.  
**Pour les non-secouristes** : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation** : Se laver soigneusement après manipulation.  
Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

#### **AVEL**

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

**Importateur pour la Suisse**  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 7. Manipulation et stockage (suite)

- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.  
Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Précautions spéciales** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
- Stockage - à l'abri de** : Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

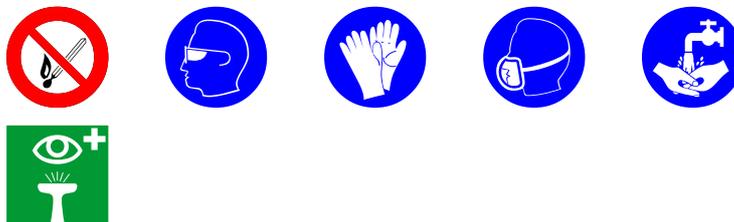
### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Voir section 1.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle



- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.
- **Protection respiratoire** : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
  - **Protection des mains** : Porter des gants de protection.
  - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
  - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
  - **Autres** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une ventilation appropriée.

### 8.2. Paramètres de contrôle

- Limites d'exposition professionnelle** : Aucune donnée disponible.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique à 20 °C** : Aérosol.

#### AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

**Importateur pour la Suisse**  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Température critique [°C]	: Aucune donnée disponible.
Auto-ignition temperature [°C]	: Aucune donnée disponible.
inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm <sup>3</sup> ]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.
Log Pow octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Viscosité à 40°C [mm <sup>2</sup> /s]	: Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes.	: Aucune donnée disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité : Non établi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Chaleur. Etincelles. Flamme nue. Surchauffe.

### 10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 10. Stabilité et réactivité (suite)

**Produits de décomposition dangereux** : Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Informations toxicologiques** : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

**Toxicité aiguë**

- **Inhalation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cutanée** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Ingestion** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosivité** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation** : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.

**Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour la reproduction** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Peut provoquer somnolence et vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée danger par aspiration** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Informations toxicologiques** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance - dégradabilité

**Persistance - dégradabilité** : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

## AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

**Importateur pour la Suisse**  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 12. Informations écologiques (suite)

Potentiel de bio-accumulation : Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non établi.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

### 12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Précautions spéciales : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Désignation officielle de transport : AÉROSOLS inflammables

N° ONU : 1950

I.D. n° : --

ADR - Class : 2

ADR - Etiquetage : 2.1 9E

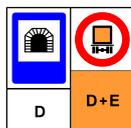


ADR - Code de classification : 5F

ADR - Instructions Emballage : P003 LP002 LP002

ADR - Quantité limitée : 1 L

ADR - Code de tunnels



: D

## AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

## Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 9

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 14. Informations relatives au transport (suite)

### 14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Proper shipping name : AEROSOLS, flammable  
N° ONU : 1950  
IMO-IMDG - Class or division : 2.1 ( 9E )  
IMO- IMDG - Packing instructions : P003  
IMO-IMDG - Limited quantities : 1000 ml  
IMO-IMDG - Marine pollution : No  
N° de fiche de sécurité : F-D S-U

### 14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Proper shipping name : AEROSOLS, flammable  
N° ONU : 1950  
IATA - Class or division : 2.1 ( 9E )  
IATA - Passenger and Cargo Aircraft : ALLOWED  
- Passenger and Cargo - Packing instruction : 203  
- Passenger and Cargo - Maximum Quantity/Packing : 75 kg  
IATA - Cargo only : ALLOWED  
- Cargo only - Packing instruction : 203  
- Cargo only - Maximum Quantity/Packing : 150 kg  
IATA - Limited Quantities : 30 kg G  
ERG N° : 10L

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.  
REACH Restrictions - Annexe XVII : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.  
REACH Autorisation - Annexe XIV : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

## 16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : \*  
Abréviations et acronymes : PBT: persistant, bioaccumulable et toxique  
vPvB: très persistant et très bioaccumulable

### AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse  
CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 10

Edition révisée n° : 2

Date : 1 / 7 / 2015

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014

**COMBI****0434**

## 16. Autres informations (suite)

- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R10 : Inflammable.  
R11 : Facilement inflammable.  
R12 : Extrêmement inflammable.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Liste du texte complet des Positions-H en section 3** : H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Sources des données utilisées** : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006
- Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**
- **Symbole(s)** 
- **Symbole(s)** : Xi : Irritant  
F+ : Extrêmement inflammable  
N : Dangereux pour l'environnement
- **Phrase(s) R** : R12 : Extrêmement inflammable.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 : Ne pas respirer les aérosols.  
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les

### AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
avel@avel.com

### Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA  
Avenue Charles-Naine 45  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Urgence (suisse) : 145

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 11
		Edition révisée n° : 2
		Date : 1 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 26 / 3 / 2014
<b>COMBI</b>		<b>0434</b>

conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

**AVEL**

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE  
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36  
 avel@avel.com

**Importateur pour la Suisse**  
 CED Distribution SA  
 Avenue Charles-Naine 45  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Urgence (suisse) : 145